

ASAT-SR

Association Suisse d'Analyse Transactionnelle
Section Romande

"ATTESTATION DE FORMATION DE BASE " EN ANALYSE TRANSACTIONNELLE

DELIVREE A :

Nom :

Prénom :

Qui remplit les conditions suivantes en justifiant le suivi de :

- Un cours 101 officiel (minimum 12 h.)
- 250 heures de formation théorique sur 3 ans
- 20 heures d'intervision (entre collègues) dont 10 font l'objet d'un commentaire écrit.
- 30 heures de supervision de sa pratique professionnelle avec un formateur AT (TSTA ou PTSTA), dont 15 font l'objet d'un commentaire écrit.
- 50 heures de travail personnel avec un analyste transactionnel CTA, PTSTA ou TSTA ou 50h de supervision (mêmes critères que plus haut) et 30 de travail personnel
- Un travail écrit final de 10-15 pages, portant sur une réflexion des apprentissages et de la manière d'utiliser l'AT dans sa pratique personnelle.

Formateur, superviseur reconnu par l'ASAT

Date, signature

Représentant de l'ASAT, membre de la CFE (commission de formation et examen)

Date, Signature